

DE L'ÉLABORATION DE LA CDN À LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS : L'INCLUSION DES ACTEURS NON ÉTATIQUES AU TOGO

Présenté par

EZE Komigan Crédo
*Géographe, Chargé du Programme
Climat*
JVE - Togo

Paul Dossou BANKA
*Juriste, Responsable Politiques
Climat & Développement*
AFHON - Togo



Sommaire

- ▶ Présentation du contexte pays
- ▶ Impacts/résultats pour ce processus au Togo
- ▶ Forces/faiblesses de ces impacts
- ▶ Recommandations

Togo

Cadre national sur les changements climatiques

- ▶ Ratification de la CCNUCC (08 mars 1995), Protocole de Kyoto (02 juillet 2004)
- ▶ Communications nationales (CNI 2001, DCN 2011, TCN 2015). Ces CN permettent d'informer, conscientiser et réduire les émissions et la prise en compte des CC dans les stratégies et politiques nationales

Pourquoi encore s'engager dans la CPDN???

- ▶ Contribuer à réduire le réchauffement global en dessous de 2 °C
- ▶ Le Togo étant parti de la CCNUCC a élaboré et soumis ces contributions prévues déterminées au niveau national fin septembre 2015,
- ▶ Signature de l'Accord de Paris en septembre 2016. Pas encore ratifié.



Aperçu sur les CPDN du Togo

- ▶ Type d'engagement: Réduction des émissions de GES par rapport à un scénario de développement non maîtrisé.
- ▶ Année de référence: 2010
- ▶ Période d'engagement: 2020-2030. Cependant les efforts de mise en place du mécanisme institutionnel, de préparation des programmes et de mobilisation des ressources commencent dès 2016.
- ▶ Secteurs prioritaires : 1er : Energie ; 2ème : Agriculture ; 3ème : Etablissements humains et santé ; 4ème : Ressources en eau ; 5ème : Erosion côtière ; et 6ème : Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

Aperçu sur les CPDN du Togo

- ▶ Dans le scénario BAU « business as usual » dynamique (mise en œuvre des mesures déjà programmées), le taux global de réduction en 2030 s'élève à 11,14% par rapport aux émissions totales du Togo en 2030 à partir de l'année de référence 2010.
- ▶ L'objectif conditionnel de réduction supplémentaire des émissions de GES selon le scénario ambitieux est estimé à 20% par rapport au BAU dynamique.
- ▶ L'objectif conditionnel de réduction totale serait de 31,14% en 2030 par rapport aux projections SAM (sans aucune mesure).
- ▶ Gaz concernés: CO₂ ; CH₄ ; N₂O

Processus inclusif et participatif

► Comite CPDN interministériel mis en place

- Ministères concernés (environnement, agriculture, planification...)
- ONG (JVE-AFHON-OPED-Amis de la terre)
- Patronat
- Institutions de recherche
- PTF

► Ateliers et réunions préparatoires

Toutes les parties prenantes ont été invitées

► Collecte de données

Toutes les parties prenantes ont été consultées à travers des fiches et ateliers/Choix des secteurs par l'analyse multicritère

► Missions d'appui technique

- Expertises internationales (Expertise France)
- Expertises nationales (experts nationaux)

► Validation du document

Toutes les parties prenantes ont participé à la validation



Impacts/résultats pour ce processus au Togo

- ▶ Sensibilisation des acteurs sur les impacts et conséquences sur les changements climatiques
- ▶ Prise en compte des actions de la société civile dans les CPDN (Programme Ecologie Citoyenne par exemple)
- ▶ Poursuite des processus d'intégration et de planification des questions liées à la lutte contre les changements climatiques (REDD+, PNACC, PND...)
- ▶ Transfert de technologies
- ▶ Plan de développement sobre en carbone

Pour un pays qui ne représente que 0,05% des émissions globales (2010), cette ambition de réduction est très élevée contrairement aux pays développés pollueurs qui n'ont même pas affiché cette ambition.

Forces

- ▶ Adhésion politique
- ▶ Plusieurs acteurs mis à contribution (processus inclusif) → diversité de propositions d'action.
- ▶ Ce comité aujourd'hui est transformé en Comité de coordination et de suivi de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) avec nomination des membres par arrêté interministériel
- ▶ Expertises nationales et internationales. Implication du Centre Régional de Collaboration pour soutenir également les experts dans l'élaboration
- ▶ Capitalisation des savoirs locaux en matière d'adaptation.

Faiblesses

- ▶ Manque de données scientifiques solides pour des simulations.
- ▶ Manque de moyens financiers pour une tenue régulière des réunions
- ▶ Pas de soutiens financiers de mise en œuvre
- ▶ Manque d'expertise des acteurs car le processus est nouveau
- ▶ Préparation des CPDN à la va-vite
- ▶ Non consultation de certains acteurs de l'intérieur du pays
- ▶ Non implication des collectivités locales
- ▶ Pas de réseaux de plateformes d'ONG sur les changements climatiques pour une large prise en compte des communautés

Recommandations

- ▶ Ratifier l'Accord de Paris par l'Assemblée Nationale.
- ▶ Poursuivre l'opérationnalisation du comité national CPDN pour le suivi (arrangement institutionnel adéquat; feuille de route...)
- ▶ Créer une synergie des actions et projets menés par les acteurs qui rentrent dans la mise en œuvre des CPDN et en faire des inventaires
- ▶ Mettre en place un système national de suivi et de vérification;
- ▶ Créer une synergie avec les pipelines de projets de FVC et autres comme le PNA que l'on pourrait capitaliser pour la mise en œuvre des CPDN.
- ▶ Lier les CPDN aux stratégies de développement nationales et autres plans climatiques
- ▶ Lancer des projets pilotes et répliquer les réussites
- ▶ Transposer les CDN dans les politiques publiques sectorielles

MERCI

The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. These shapes are primarily located on the right side of the frame, creating a modern, layered effect against the white background.